

REVUE DE LA MODE

GAZETTE DE LA FAMILLE

Le numéro seul, 75 cent.
Le numéro avec la feuille de patrons, 50 cent.

Le numéro avec gravure coloriée, 50 cent.
Le n^o, avec gravure coloriée et feuille de patrons, 75 c.

52 NUMÉROS ILLUSTRÉS, 24 FEUILLES DE PATRONS PAR AN
PARIS
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DEPARTEMENTS ET ALGERIE
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50.

ABONNEMENTS ET VENTE
AUX BUREAUX
DU MONDE ILLUSTRÉ ET DU MONITEUR UNIVERSEL
13, quai Voltaire, Paris

52 NUMÉROS, 52 GRAVURES COLOMÉES ET 24 FEUILLES DE PATRONS
PARIS
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75.
DEPARTEMENTS ET ALGERIE
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50. — Trois mois, 7 fr.

SOMMAIRE

GRAVURES : Toilette de visite.
— Deux parures de matin.
— Trois bas de Jupons en lingerie.
— Jupons jarrettière. — Deux garnitures de pantalons.
— Trois tournures. — Bande en lacet Renaissance. — Trois dentelles en crochet et mignardise. — Broderie sur toile grec pour rideaux. — Deux chemises de bébé. — Corsage chemisette. — Toilette d'intérieur. — Toilette de ville. — Quatre chapeaux d'hiver. — Quatre formes de chapeaux d'hiver. — Hébus.

SUPPLÉMENT : Planches de modes coloriées : travestissements.

EXPLICATION DES GRAVURES

1. Toilette de visite. (Confection Coligny). — Modèles de MM. Tainturier-Caclard, rue des Jeuneurs. — Robe de faille noire ornée d'un volant assez haut, lequel a pour tête un plus petit volant de même étoffe.
Confection de velours. Elle a la forme d'un paletot ajusté assez long, sur les côtés duquel retombent de grandes basques pointues. Un large biais de faille encadre les manches et les basques. Tout le vêtement est garni d'un effilé en ours noir ou en skomks; des olives et de riches agrafes en passementerie agrémentent la poitrine. Chapeau de velours noir à passe coulissée et fond mou enserré d'une jarrettière de faille et orné de plumes noires en panache.

2. Parure de matin. — Col et manche blancs et roses; le plissé, fort haut, est tout blanc; il est bordé d'un petit biais d'étoffe rayée qui produit un joli effet; le devant est à coins cassés.

3. Parure de matin. — Cette parure convient aux costumes à col carreau. Fort haute derrière, elle est montée à gros plis triples et se termine en parure unie par devant.

L'extérieur est rayé, soit blanc et bleu, soit blanc et rose, l'intérieur est tout blanc.



1. TOILETTE DE VISITE, CONFECTION COLIGNY. — MODÈLES DE MM. TAINTURIER-CACLARD, DESSIN DE G. JANET.

Le coin, cassé et renversé-laisse voir l'intérieur, qui forme revers.

4 à 6. Trois bas de jupon en lingerie. — Jupon n° 4. Au-dessus de deux volants, de hauteur inégale, une garniture forme entre-deux assez large; les extrémités de cet entre-deux sont festonnées et la broderie anglaise du milieu est encadrée de cinq ou sept plis. Le bord des volants est dentelé et à jours, et chaque volant est agrémenté d'un entre-deux de hauteur différente.

Le jupon n° 5 est plus ouvragé, et exercera mieux l'habileté de la lingère; sur une garniture, plissée régulièrement, retombe un volant aux dents aiguës, richement brodé à jours; la tête de ce volant est retenue par deux biais d'étoffe, piqués de chaque côté et séparés l'un de l'autre par un entre-deux de petits plis disposés en biais. La bande de cette garniture est également bordée d'une bande au feston aigu.

Dans le modèle n° 6, l'entre-deux, pris à l'étoffe, est formé de petits plis réguliers faits dans le travers; cet entre-deux est encadré d'une bande en broderie anglaise, avec dents festonnées à l'extrémité; dans chacune des dents, on applique un motif de broderie bien mat. Par le bas, cette bande à dents retombe sur un grand volant uni, à plis réguliers, dont elle cache le point de départ.

7. Jupon jarrettière s'arrêtant juste au-dessous du genou; de petits biais piqués, formant losanges, resserrent les fronces du pantalon et forment la jarrettière; ils sont posés sur l'étoffe, car nous retrouvons celle-ci en dessous avec ses fronces; les fronces sont arrêtées de nouveau par un entre-deux de broderie anglaise, qui fait tête à une bande d'étoffe unie, simplement festonnée dans le bas.

8-9. Deux garnitures de pantalons. — Dans notre modèle n° 8, un entre-deux de broderie anglaise se trouve surmonté d'une petite bande à dents aiguës et régulières; il a pour pied des pattes crénelées tombant sur un plissé maintenu dans le haut et dans

le bas; ces pattes sont ornées d'une petite dentelle noire très-légère. En dessous, se trouvent de petits plis réguliers pris à même l'étoffe du pantalon et formant entre-deux; cet entre-deux fait tête à une bande plissée.

On peut, si on le préfère, établir deux pantalons à l'aide de notre dessin; l'un peut s'arrêter aux dents crenelées et l'autre commencerait à l'entre-deux d'étoffe; ce dernier serait plus simple.

Le modèle n° 9 a pour motif principal un entre-deux formé d'une bande à petits plis réguliers. En haut et en bas de ce plissé se trouve un entre-deux de dentelle, bordé de biais de batiste, pliqué et orné d'une dentelle aux dents arrondies.

10-12. Trois jupons-tournures. — La forme des jupons varie tellement, les confections devenant alternativement ou fort longues ou très-courtes, à basques arrondies ou fendues, qu'il est indispensable de modifier diversement les crinolines ou tournures, et de les avoir en harmonie



2. PARURE DE MATIN.

3. PARURE DE MATIN.

crochet est très-grande. Exécutées en coton, elles agrémentent tous nos objets de lingerie. Elles peuvent remplacer au besoin les passementeries, dont l'achat est toujours un peu onéreux, si on les exécute en cordonnet de soie, avec les mignardises ou lacets auxiliaires, également nouvelle. Les petites dents en éventail, qui prennent pied sur les picots de la mignardise, produisent un effet de contraste très-heureux. Ce modèle surtout peut remplacer parfaitement une passementerie.

Le modèle n° 15 peut se déboucler, si je puis parler ainsi; la garniture extérieure, ainsi que l'arcade du bas, est obtenue surtout par l'addition d'une jolie mignardise; on peut les faire isolément, mais le tout réuni nous donne une dentelle riche et élégante, à l'aide de laquelle nous pourrions garnir les pelisses et les douillettes de nos bébés, ainsi que nos robes de chambre, etc.

Le modèle n° 16 est plus

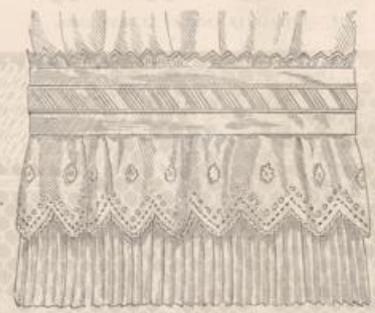
avec les toilettes qu'elles doivent accompagner. Le modèle n° 19 se compose de volants tuyautés posés sur de gros rouleaux; il convient pour la robe lourde de drap ou de velours, dont il soutient les plis et l'ampleur. La tournure n° 11, plus

léger; sur le vermicelle en mignardise s'appuie la petite bordure à treille, qui se fait tout au crochet, et n'emprunte le secours d'aucun auxiliaire.

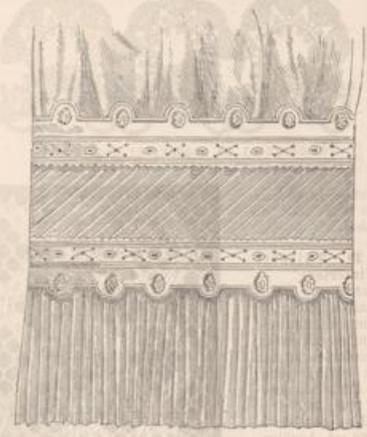
17. Broderie sur tulle grec



4. BAS DE JUPON.



5. BAS DE JUPON.



6. BAS DE JUPON.

légère déjà, convient aux robes princesses, aux jupes qui s'en vont en éventail sans être gonflées en pouf, tandis que le n° 12 convient, au contraire, aux robes à pouf un peu prononcé, aux robes dont une écharpe ou une ceinture aux larges pans soutient le retournis après l'avoir gonflé.



7. JUPON JARRETIÈRE.



8. GARNITURE DE PANTALON.



9. GARNITURE DE PANTALON.

pour rideaux. — Modèle de M^{me} Lecker, 3, rue de Rohan. — Ce dessin était spécialement destiné pour rideaux, petits ou grands; mais il peut être employé pour voile de fauteuil, pour dessus d'écrédon ou pour couvre-pieds. Le motif du milieu peut se répéter indéfiniment, suivant la longueur et la largeur de l'objet que l'on veut établir. Le tulle grec est d'un prix relative-



12. TOURNURE.



11. TOURNURE.



10. TOURNURE.

13. Bande en lacet Renaissance. — J'ai tant de fois expliqué le travail du lacet et de la broderie Renaissance, qu'il est pour ainsi dire devenu classique. On n'aura qu'à continuer indéfiniment les motifs de notre dessin 13 pour obtenir des bandes de la longueur voulue.

14 à 16. Dentelles au crochet. — L'utilité des dentelles au

ment minime; on le vend en largeur de 2 mètres 40 cent; mais on en peut couper la dimension que l'on désire.

Il faut le travailler dans le sens de la lièze avec de bon coton mouliné de première qualité. Ainsi que le représente notre dessin, on passe trois fois son coton dans les mêmes trous; en contrariant à l'aller et au retour.

18. chemise pour toilette matin. modèle nansouik monté v. lions sur trine. bavette, fe plissé, corsage des d'anglaise, nouds à la cor la robe a tout la ba

19-20. chemise bébés. le monde te pas l' ment; be type n. posé tout Le mo pour les petite pe arrondi



trouve r en plus jabot.

21. T d'intérie Robe marron tée d'un plumes mordorée de coule ce qui ser re plus h

Le deva jupe est né en tra le mili grand ve pied au né; il est fourni en et agrém même dan d'un peti en biais plissé possi tuc la jupe sous. Un plumes on la partie su du tablier est enca deux qu étoffe enca même enca mes. Le de la jupe mé de vola ses et fron ternant. L ge, à basq tues deva prolonge côtés en basques - pour se en un gros vé sur le u pouf. La Médicis se composée gros plissé au milieu s'enfouit e de plumes

22 Toile ville. — M M^{me} Eliso, Richelieu, de gros de vert myrto

18. Corsage chemisette, pour toilette de matin. — Ce modèle est en nansouk clair, monté en boutons sur la poitrine. Plastron-bavette, en étoffe plissée, encadré, comme le corsage, de bandes de broderie anglaise. Des nœuds assortis à la couleur de la robe agrémentent la bavette.

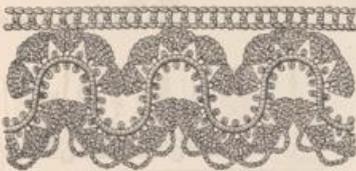
19-20. Deux chemises pour bébés. — Tout le monde n'adopte pas l'empétement; beaucoup préfèrent les modèles à poignet; notre type n° 20 satisfait à ce désir. Le collier Pierrot est composé tout d'une bande de nansouk clair simplement ourlée. Le modèle n° 19 est presque classique; il est fort commode pour les bébés; l'empiècement déjà connu prend bien leur petite poitrine et empêche la jupe de remonter. Le col arrondi est orné d'une bande d'étoffe tuyautée, que l'on



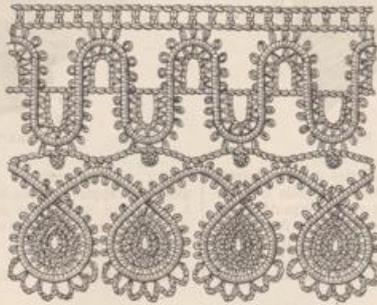
13. BANDE EN LACET RENAISSANCE.

du devant sont recouverts d'un haut plissé, sur la tête duquel retombe le volant de la tunique; la tunique est drapée gracieusement sur le côté, où elle se relève d'une façon très-accoutumée, pour retomber en éble sur le jupon; le jupon est agrémenté par derrière de trois volants, froncés, bordés d'un biais de même étoffe. Entre les deux parties du jupon, distinctes l'une de l'autre,

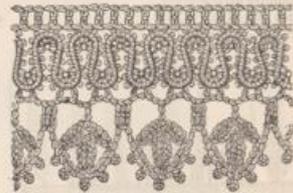
se trouve une quille d'étoffe encadrée de deux passementeries perlées de jais et parsemées de nœuds pris dans l'étoffe même de la robe; à la tunique, au corsage et aux manches, la même passementerie se trouve reproduite. Corsage montant boutonné par des boutons mêlés; la gar-



14. DENTELLE EN CROCHET ET MIGNARDOISE.



15. DENTELLE EN CROCHET ET MIGNARDOISE.



16. DENTELLE EN CROCHET ET MIGNARDOISE.

trouve reproduite en plus petit au jabot.

21. Toilette d'intérieur. — Robe de faille marron doré, ornée d'un tour de plumes nuancées, mordorées, ou bien de couleur paon, ce qui serait encore plus habillé.

Le devant de la jupe est bouillonné en travers sur le milieu; un grand volant fait pied au bouillonné; il est fort peu fourni en fronces et agrémenté lui-même dans le bas d'un petit volant en biais et d'un plissé posé à même la jupe en dessous. Un tour de plumes ornemente la partie supérieure du tablier; le tout est encadré de deux quilles en étoffe encadrées du même tour de plumes. Le derrière de la jupe est formé de volants plissés et froncés s'alternant. Le corsage, à basques pointues devant, se prolonge sur les côtés en longues basques - étoiles, pour se relever en un gros pli croisé sur le milieu du pof. La roche Médicis se trouve composée d'un gros plissé d'étoffe, au milieu duquel s'enfouit un tour de plumes.

22 Toilette de ville. — Modèle de M^{me} Élise, 61, rue Richelieu. — Robe de gros de Tours vert myrte; les



17. BRODERIE SUR TULLE GREC POUR RIDEAUX.

niture seule figure l'ouverture en cœur de ce corsage.

23. Chapeau Henri IV en velours bleu ardoise, orné de laille, formant un large nœud sur le sommet duquel s'échappe un panache de belles plumes blanches; le nœud est sans bout derrière. Un oiseau rubis-topaze repose en dessous du chapeau. — Modèles de M^{mes} Moreau-Didsbury, 23, boulevard des Capucines.

24. Chapeau Lamballe en velours Sleskine, orné de deux longues plumes Bayoques. Sur le côté, bouquet de petites roses mélangées (dites bouquet de roi). En dessous de la passe, torsade de faille de la même teinte formant un nœud sur le côté.

25. Chapeau Louis XIII en castor chamois, bordé d'un galon; garniture de velours loutre très-foncée; deux longues plumes jumelles naturelles, assorties à la teinte du velours, ornent le chapeau.

26. Chapeau Louisa en velours brun sépia, à fond mou; nœud de velours doublé de drap d'Orléans et surmonté d'une longue plume gri-

se naturelle; doublure bleu clair à l'intérieur du chapeau, et bord de plume gris naturel faisant tout le contour de la passe en dessous; derrière, un nœud de ruban drap d'Orient. — Modèle de M^{mes} Moreau-Dièsbury. — Nos dessins 23 bis à 26 bis représentent les formes de ces quatre chapeaux sans leur garniture.



24 BIS. LAMALLE.

25 BIS. LOUIS XIII.

Toilette de marquise Louis XV. — Je ferai pour ce costume la même observation que pour le précédent. Il peut convenir tout aussi bien à une jeune fille ou à une jeune femme qu'à la charmante espèce qui joue si bien de l'éventail.

Sur un jupon d'organdi, dont le volant est plissé régulièrement, retombe une jupe écourtée et pas trop fournie d'ampleur. Un jupon de taffetas rose, enguirlandé de roses pompons sans feuillage. Sur le corsage, qui est terminé en longues pointes, aux manches, et dans la perruque, nous retrouvons la même guirlande. La chemise, plissée à gros plis, est garnie de dentelle ou de bandes d'organdi brodé, qui se retrouvent aux sabots des man-

PLANCHE COLORIÉE

FORMES DE CHAPEAUX D'HIVER

TRAVESTISSEMENTS

Méphisophèles. — Pourpoint et culotte de satin noir, zébré de velours en bande. Les deux vêtements sont séparés par une ceinture de foulard rouge, ceinture bouillonnée et



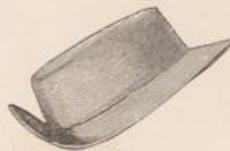
23 BIS. HENRI IV.



19. CHEMISE DE BÉBÉ.



18. CORSAGE CHEMISSETTE.



26 BIS. LOUISA.



20. CHEMISE DE BÉBÉ.

traversée par de petits velours formant zigzag. Les manches, à brassards, sont séparées par des crevés de foulards assortis à ceux de la ceinture. Maillot de soie rouge. Souliers de velours. Manteau Crispin en beau drap rouge bien assorti de ton à celui du foulard. Toquet en velours noir, double de

ches, mais de hauteur proportionnée. — Dans notre prochain numéro, nous publierons, à la première page du journal, une autre planche de travestissements.

E. BOUÛY.



21. TOILETTE D'INTERIEUR. — MODÈLE DE M^{me} ÉLISE.

oulard rouge, avec deux grandes plumes de coq pour ornement.

Marguerite. — Robe de faille ou de satin. La jupe, arrondie, ne forme pas la traîne; elle est ornée, en quille, de galons d'or, enrichis de pierres fausses imitant les turquoises, les émeraudes et les rubis.

Le corsage, de style Isabeau, est enrichi de galons d'or émaillés de pierres fausses. Les manches bouillonnées forment crevés; elles sont enserées de brassards en tissu d'or et en velours noir alternés. Un collier de perles d'or retombe en ornement sur la poitrine. Chemisette de mousseline à plis pressés, avec colerette ruchée. Chevelure relevée en nuque, agrémentée de guirlandes de perles fines.

Marquis Louis XV. — Ce costume, que porte un jeune adolescent, convient aussi pour grandes personnes. Il se compose d'une culotte de velours bleu Louise et d'un habit de même étoffe, lequel est garni d'un large galon d'or ou d'une broderie, ce qui serait beaucoup mieux. Gilet à grandes basques, en satin blanc, ouvert sur la poitrine pour laisser voir un jabot de dentelle qui fait suite à une cravate de batiste. Perruque poudrée, terminée en catacois, rattachée par un large nœud de moire noire.



22. TOILETTE DE VILLE. — MODÈLE DE M^{me} ÉLISE.

our ce co-
cédent. Il
e ou à une
qui joue si
est plissé
ée et pas
etas rose,
ge. Sur le
ui est ter-
ngues poin-
nanches, et
perruque,
vons la mé-
le. La che-
ssée à gros
garde de
de ban-
ndi brodé,
retrouvent
des man-

notre pro-
ge du jour-
notey.

3
m
il
r
v
é
le
à
r
at
r-
r-
s
is
le



1874

N°106

REVUE DE LA MODE

Gazette de la Famille

13, Quai Voltaire à Paris

Palace

1
—
se
Pr
te
bi
bi
le

Pr
bi
se
tr
es

1
5
th
y
C

La mo
toilettes
ment rev
de tout
mêmes
coupés
grande j
fantaisie.
Voici c

charmante
relevée su
jais, large
fixée sous
verse en
rière sert
les deux b
de côté, e
âge, toute
tout petit
cessaireme
plissé, en
posé sous
montrer la
est à plus
tournant t
ainsi une
ornées à l
séparés p
de l'ouver
en faille
fraise, un
forme une
l'échancru
de crêpe
une rose
cà et là.
Robe de
ce tablier
cevoir un
geur de 6
nille form
relevé par
Corsage
mer, avec
revers ble
ment just

COURRIER DE LA MODE

La mode s'est nettement dessinée, en ce qui concerne les toilettes de soir, de réception et de dîner. On est décidément revenu aux robes unies et à traîne, avec ornements de tout genre, mais sans tunique. Les robes de bal elles-mêmes sont garnies de volants, de ruchés, de bouillonnés coupés de dentelles ou recouverts d'un grand voile ou grande jupe unie en tulle illusion, qui se relève, suivant la fantaisie, par des bouquets ou des traînes de fleurs.

Voici une toilette de dîner ou de réception que j'ai trouvée

corsage se termine par derrière en postillon à gros plis doublés de bleu. Manches au coude, avec revers bleu remontant et garnies d'un flot de malines ou de bruges retombant en sabot. L'ouverture carrée du corsage est garnie de trois plis de tulle illusion croisés, avec fraise de dentelle.

On va bientôt danser à la présidence, et cette fête officielle sera certainement le signal d'autres fêtes de même genre.

c'est justice : je ne trouve rien de plus joli qu'un plissé bien fait; toutefois, pour que le plissé rende tout l'effet désiré, il faut choisir, pour l'exécuter, une étoffe qui tienne le pli, par exemple, le taffetas, la faille, la gaze de Chantilly, la tarlatane. Le tulle, qu'il faut employer double, ne reste pas plissé et forme très-vite fouillis; donc, employez surtout le tulle en bouillonnés. J'en dirai autant du satin, qui ne doit, à mon avis, servir à faire que des dessous unis ou des garnitures plates, biais, nœuds, ceintures, écharpes, etc., etc.

J'ai déjà dit que la forme double jupe se faisait peu pour toilette de bal, et qu'on portait beaucoup de voiles; c'est même là un excellent moyen de rajeunir une toilette défraîchie. Par exemple, sur une robe de tulle de soie déjà portée, on jette une grande jupe en tulle brodé de bouquets des champs ou de boutons de roses, ou bien d'étoiles et de pois en soie blanche, bleue, mauve, puis on relève cette grande



23. CHAPEAU HENRI IV.



24. CHAPEAU LAMBALLE.



26. CHAPEAU LOUISA.

MODÈLES
DE M^{ME} MOREAU-DIDSBURY.



25. CHAPEAU LOUIS XIII.

charmante. Jupe unie à traîne, en faille noire splendide, relevée sur le côté gauche par une passementerie tout en jais, large de trois doigts, qui part du côté droit, où elle est fixée sous la basque du corsage. Cette passementerie traverse en biais le milieu de la jupe par devant, et par derrière sert à former un pouf pris dans la longueur du jupon; les deux bouts se réunissent pour attacher les plis du relevé de côté, qui sont arrêtés sous une sorte d'aumônière moyen âge, toute perlée de jais et dans laquelle on peut glisser un tout petit mouchoir de dentelle. Comme ce relevé doit nécessairement montrer le jupon, on simule un faux jupon plissé, en faille gris perle, qui n'est simplement qu'un plissé posé sous le relevé pour garnir juste l'espace qui devait montrer le dessous de la robe. Le corsage, en faille noire, est à plastron boutonné jusqu'en bas. La basque arrondie, tournant tout autour de la taille, sans ouvertures, et formant ainsi une sorte de corsage moyen âge. Les manches sont ornées à la couture extérieure de crevés en faille gris perle, séparés par des nœuds de faille noire mêlés de jais. Autour de l'ouverture en cœur, se prolongeant très-bas, une fraise en faille noire doublée de faille gris perle. Au pied de la fraise, une passementerie en jais, comme celle de la jupe, forme une sorte de collier qui se noue au bas du V formé par l'échancrure, et se termine par deux glands en jais. Plissés de crêpe lisse aux manches et au corsage. Dans les cheveux, une rose thé placée derrière, et des épingles de jais posées çà et là.

Robe de velours noir, avec tablier de faille bleu pâle. Sur ce tablier, de chaque côté, un lé de velours laissant apercevoir un plissé de faille bleue; le milieu, sur une largeur de 60 centimètres dans le bas, est orné d'étoffes de cheville formant échelle. Le pouf, pris dans la longueur, est relevé par une écharpe en faille bleu pâle.

Corsage à gilet ne remontant qu'à moitié, de façon à former, avec le velours du corsage, un décolleté carré. Un revers bleu accompagne le tour du cou et s'arrête carrément juste à l'endroit où commence le gilet. La basque du

Chaque ville suivra l'impulsion donnée, et mes lectrices songent déjà, j'en suis sûre, à leurs toilettes de bal. Notre journal, qui pense toujours à ce qui peut être agréable à nos abonnées, prépare quelques gravures charmantes pouvant servir de type à diverses combinaisons de toilette. Voici, de mon côté, ce que j'ai recueilli un peu partout sur ce qui concerne les robes de bal.

On mélange beaucoup la faille et les étoffes légères, et la fantaisie s'en donne à cœur joie, au milieu des ruches, des bouillonnés, des plissés. Les plissés, surtout, font fureur, et

jupe irrégulièrement par des nœuds assortis ou des fleurs posées en bouquet rond, en traînes, se rattachant entre elles suivant le goût. Le corsage blanc se drape de tulle brodé et garni d'une basque ou d'une guirlande semblable aux fleurs de la jupe.

Pour avoir une toilette de jeune fille très-moussue et pas trop chère, je conseille de faire les bouillonnés en tulle de coton, belle qualité, et de jeter sur l'ensemble une voile en tulle de soie. Le tulle de coton résiste mieux et peut servir plusieurs fois, en relevant les bouillonnés; on n'a donc qu'à remplacer la voile. En variant les nœuds et les fleurs, on a un véritable fond de toilette, et cette précaution sera toujours préférable à la tarlatane, qui est bien peu employée maintenant. Quant à la coiffure, il y a peu de modifications; je signale une légère tendance à prolonger les nattes et les boucles, de façon à garnir la nuque, sans pour cela que l'édifice du devant soit ni moins haut ni moins surchargé. Ce que je ne puis comprendre, en vérité, c'est la bonhomie des femmes à accepter les décisions de ceux qui dérivent les modes extravagantes. Je sais que les cheveux postiches sont comptés au nombre des ornements dont on garnit sa tête, mais ce que je blâme, c'est l'exagération, c'est de voir consacrer des sommes ridicules à l'achat de fausses nattes et de fausses boucles; c'est de voir surtout les jeunes filles imiter en cela leur mère ou leurs sœurs mariées. On peut trouver que je suis *arriérée*, je persiste à penser que lorsqu'on est jeune, fraîche et jolie, on doit, on peut toujours se contenter de ces avantages qui passent si vite, hélas! sans avoir recours aux subterfuges par lesquels les femmes cherchent à prolonger leur jeunesse. Il est rare d'ailleurs qu'à dix-huit ans on n'ait pas assez de cheveux pour se coiffer dans le goût du jour, et si l'on est forcée, pour y satisfaire, d'employer quelques faux cheveux, de grâce, mesdemoiselles, dans votre intérêt, que ce soit avec une telle modération, que personne ne puisse s'en apercevoir.

MARIE DE SAVERNY.

LETTRES PARISIENNES

M^{me} de Soverny à M^{me} Laure de B.

Te souviens-tu de cette vieille maison si calme, avec ses longs couloirs, où nous avons fait notre éducation à Paris sous la direction des bonnes sœurs. Te souviens-tu qu'au milieu de la grande ville, dont les fièvres et les émotions s'arrêtaient aux portes de cet asile de notre enfance, nous nous trouvions exilées à plus de cent lieues du monde, de la civilisation, comme tu disais alors, dans tes heures d'impatience et de révolte mondaine. Comme il y a loin déjà, ma chère Laure, bien que nous ne soyons pas vieilles tant s'en faut, de ce temps où nous comptions les jours qui nous séparaient de nos rares congés! Que de choses surtout, que d'événements grands et petits depuis notre sortie du couvent! sans parler des malheurs de notre pays même dont le contre-coup sur nos cœurs n'a pas peu contribué à développer la maturité précoce que donnent les grandes douleurs. Nous avons traversé déjà l'une et l'autre les diverses phases de la vie des femmes; nous nous sommes mariées. Tu as épousé, toi, un haut fonctionnaire, et ta vie se passe en province, trop loin peut-être pour tes goûts un peu mondains, je ne les blâme pas, chère amie, de ce Paris où tu pouvais assurément briller. Tu n'es point coquette, je le sais, et brûler n'est pas précisément ce qui te préoccupe le plus. D'ailleurs, je n'ignore pas qu'en province, dans les villes importantes ou ton mari peut seulement être appelé à résider, une grande mondaine, ainsi que nous disions au couvent, trouve assez de ces rivaux, sans lesquelles un triomphe ne saurait être glorieux.

Ce que tu regrettes surtout de ce Paris où tu as passé, dans le ravissement, les premières années de ton mariage, ce sont les enchantements de la littérature et des arts, les théâtres, les concerts, les expositions de peinture et toutes ces merveilles dont Paris a seul le privilège.

Ce que tu désires savoir aussi, c'est ce que fait Paris, ce que dit Paris, vaste scène où tant d'acteurs se pressent et se succèdent, se heurtent et se foulent, se bousculent même, sans parler des jours de révolution.

Bien que nous n'ayons plus à Paris la Chambre, et, grâce à Dieu! les émeutes de la politique n'en sont pas moins vives, elles sont moins dangereuses, voilà tout; mais Paris tressaille à la sonnette que le président de l'Assemblée agite à Versailles; les discours s'y commentent, s'y discutent; Paris, en un mot, est toujours le cœur de la France; on l'a seulement étendu jus qu'à Versailles, pour amortir par la distance certains courants de ce sang bouillonnant qui, parfois, le faisait éclater.

Que cette digression ne te laisse pas croire, ma chère Laure, que je te parlerai politique; j'en serais incapable, et c'est affaire aux hommes. Mais puisque je me propose de t'envoyer, par la voie de ce journal, toutes les nouvelles et tous les récits que tu me demandes dans tes lettres, il pourra m'arriver parfois de te parler de la politique au point de vue de ses conséquences sur les plaisirs: à propos des fêtes, des réunions, des cérémonies.

N'aurons-nous pas, ces jours-ci, la distribution des barrettes à NN. SS. les évêques-promis cardinaux? N'aurons-nous pas à l'Élysée le grand bal de la présidence, pour lequel se dressent déjà dans les jardins de ce palais d'immenses annexes dont les charpentes seront cachées sous les tentures les plus splendides?

Je t'ai dit que je te parlerais des théâtres, et je pense pouvoir le faire encore sans inconvénient dans ce journal destiné à la famille, parce que je suis convalescente que tout ce que deux jeunes femmes bien nées peuvent se raconter peut être sans danger entendu par des jeunes filles. Et puis il en sera du théâtre comme de la politique, je ne suis point forcée d'approfondir toutes les questions ni de les examiner toutes; j'essaierai donc un courrier de théâtre, choisi et traité par une femme pour les femmes et pour les mères de famille et pour leurs filles.

A propos de théâtre, j'en connais un qui fait les délices de mon baby et dont les représentations sont aussi attrayantes que sans danger.

Ces représentations sont de jour et de nuit; aussi il y en a, comme tu vois, pour tous les âges, pour toutes les santés, pour tous les scrupules des mamans qui ne veulent point encore faire vieillir leurs enfants.

Le Théâtre-Miniature, c'est le nom fort bien choisi de ce théâtre enfantin, est en plein Paris, sur le boulevard Montmartre; on y joue ces pièces qui ravissent l'enfance et la transportent en rêve dans le monde enchanté, domaine des fées bonnes et méchantes, dont les luttes se terminent toujours à la plus grande gloire de la vertu. Les grandes fêtes, qui font courir tout Paris, aux théâtres des boulevards, sont représentées au Théâtre-Miniature, et rien n'y manque, ni les décors splendides, ni les trucs, ni les apothéoses, ni les ballets. Ah! c'est dans les ballets surtout que se surpassent danseurs et danseuses; quelles prouesses, quels entrecuils; je mets au défi les plus illustres chorégraphes d'en pouvoir jamais faire autant; parfois même les dan-

seuses semblent toucher à peine le sol et voltiger à sa surface. C'est que tous les acteurs, — ai-je besoin de le dire? — sont suspendus par des ficelles, que l'on voit, mais qui, je te l'assure, n'ont rien à l'illusion, tant leurs petites physiognomies sont naturelles et animées. J'ai vu au Théâtre-Miniature le *roi Carotte*, le *Pied de mouton*, puis *Cendrillon* et *Peau d'Âne*. Le bon la Fontaine a dit: « Si *Peau d'Âne* m'était conté, j'y prendrais un plaisir extrême. » Que serait-ce donc s'il pouvait voir *Peau d'Âne* représentée au naturel....

Ne penses-tu pas, chère amie, que je viens de trouver un moyen, commode pour nous, de continuer notre correspondance, en ce qui me concerne, par la *Revue de la Mode*, dont tu es une abonnée fidèle? Je connais ton cœur, tu n'es point jalouse, et il ne saurait te déplaire de voir nos lectrices profiter de tous les renseignements, de toutes les nouvelles, de tous les récits que je t'adresserai ainsi chaque semaine en réponse aux nombreuses questions que tu me fais dans tes lettres, le seul lien aujourd'hui de notre inaltérable amitié.

Bien à toi.

MARIE DE SAVERNY.

JANVIER

Janvier est le mois des fêtes, des présents et des réconciliations de famille, car, au premier jour de l'an, on a dû s'embrasser, ou tout au moins se voir, et, Dieu aidant, cette vue sera la fin des hostilités, si ce n'est la paix complète. Ne faut-il pas se rencontrer encore chez tel ou tel autre membre de la famille? on ne peut cependant pas guerroyer sur un terrain ami; puis on se lasse de tout, même de la chicane, et les bons cœurs ne laissent jamais passer une occasion de pardonner, le pardon est une si douce chose! Donc, pardonnons à ceux qui nous ont offensés, nous avons si grand besoin que le bon Dieu nous pardonne à notre tour!

Janvier est encore un très-bon mois pour ceux qui ne manquent de rien en ce monde; car un grand grief que peuvent lui reprocher ceux qui sont les déshérités du sort, c'est le froid extrême qui l'accompagne presque toujours et qui fait tant souffrir les pauvres; mais ce froid est pourtant une chose bien utile et qui a un rôle fort important dans l'économie de la création; ainsi, d'une part, il enchaîne les forces végétatives et les tient en repos, afin qu'elles puissent, en temps convenable, se développer partout avec plus d'intensité; d'autre part, il détruit des myriades d'insectes, d'où résulte pour nous un double avantage, puisque nos fruits seront alors moins rongés, nos récoltes d'une part aussi moins dévastées, et de l'autre plus abondantes, puisque, grâce au froid, qui amène la neige, le sol aura reçu plus d'engrais.

Et puis ne faut-il pas que l'évaporation de l'eau soit enfin retardée, ne faut-il pas, pour imber nos gûnères, que les pluies y pénètrent et qu'elles y soient retenues? Ne faut-il pas aussi qu'aux sommets des montagnes les glaciers fassent leurs réserves, pour ensuite aux dépenses de la belle saison, quand ils doivent déverser des eaux aux pays environnants qui en manquent; enfin, ne faut-il pas que, vers le pôle, s'accumulent et s'amassent des océans immobiles et solidifiés en mers de glace, afin que les fleuves sous-marins viennent réparer les pertes des océans équatoriaux, alors qu'au printemps l'atmosphère va se détendre, et que, bientôt après, l'éte va menacer de tarir les rivières, les fleuves et même d'am-incroiser les mers?

Du reste, les hivers sont beaucoup moins rigoureux aujourd'hui en France qu'ils ne l'étaient jadis; ainsi, depuis 1840, où le jour de l'entrée à Paris des cendres de Napoléon I^{er}, le thermomètre marquait 18 degrés au-dessous de zéro, si nous en exceptons celui de 1870, qui nous a fait tant souffrir pendant le siège, les autres hivers ont été fort supportables; mais, au commencement de ce siècle, il y en avait eu de tout à fait exceptionnels; ainsi, en 1812, le thermomètre descendit à 19 degrés au-dessous de zéro, et il y eut trente-deux jours de gelée; en 1819, il y eut 16 degrés; en 1820, 15 degrés; et, pendant l'hiver de 1829-1830, le thermomètre descendit à 21 degrés 3 dixièmes; aussi, cette année-là, la Seine fut-elle entièrement prise, si bien qu'on s'y promenait comme dans une des allées des Champs-Élysées, la glace ayant été couverte de paille pour éviter et le froid aux pieds et les glissades forcées.

J'ai vu ces promenades-là, je m'en souviens fort bien, j'y ai même tenu ma place; on y était très-gai, et le soir, quand tout s'était éclairé aux lanternes, c'était d'un effet vraiment magique. Là, on avait établi une sorte de foire comme aux jours des fêtes des souverains; il y avait des boutiques en plein vent, des paillasses, des théâtres de marionnettes et des marchands de toutes sortes, à preuve même une pauvre bonne femme qui imagina d'y établir un petit fourneau pour y faire et y débiter des gaufres toutes chaudes, ce qui eut un succès fou, on le comprend très-bien. Mais, hélas! comme toute fortune a son revers, le feu du réchaud mina si bien la glace, qu'à un certain moment la boutique et la bonne femme disparurent toutes

deux au fin fond de la rivière, ce que la police aurait dû prévoir, ce me semble.

Mais, du reste, il paraît prouvé que, comme je vous l'ai dit plus haut, dans les temps reculés les hivers étaient chez nous bien plus rigoureux encore! Ainsi, alors que l'empereur Julien habitait sa chère Lutèce, les chars traversaient la Seine sur un plancher de glace, et on était obligé de casser à coups de hache les rations du vin destiné au soldat.

Plus tard, en 1433, la gelée dura trois mois, du 5 décembre au 8 mars; en 1544, l'hiver fut si rigoureux que le vin gela dans les tonneaux. Ce fut en 1665 que l'on commença à employer le thermomètre pour mesurer l'intensité de la chaleur et du froid, et cette année-là le thermomètre marqua, à Paris, 21 degrés au-dessous de zéro.

Les derniers hivers du dix-huitième siècle furent très-rigoureux également. Ainsi, en 1788, il y eut 22 degrés 2 dixièmes et 44 jours de gelée; en 1793, 23 degrés 6 dixièmes et 68 jours de gelée; l'hiver fut affreux, et, en 1798, 17 degrés et 32 jours de gelée.

Ce fut en cette année 1788 que, pour soulager le malheur du peuple, qui était bien grand en ce cruel hiver, Louis XVI et sa famille donnèrent un million sur leur cassette privée; un million, qui paraît un chiffre bien modeste aujourd'hui que les millions croissent et se multiplient à vue d'œil sur le fumier des spéculations équivoques, était une somme étourdissante à la fin du dix-huitième siècle. Aussi une députation des dames de la Halle se présenta-t-elle aux Tuileries, le 1^{er} janvier, pour remercier le roi, et elle y fut reçue avec un très-grand empressement.

Celle qui devait porter la parole était une fort belle jeune fille qu'on appelait la *Vénus des halles*; mais l'émeute, je n'ose dire la timidité, lui ayant fait perdre la mémoire, voilà comment elle se tira d'affaire et remplaça le très-beau discours qu'elle avait fort bien étudié pourtant!

— Sire, dit-elle, je n'ai pas de mémoire, mais j'ai du cœur; vous êtes un brave homme, et je voudrais bien vous embrasser!

Le roi ne se fit pas prier et déposa deux bons gros baisers sur les joues fraîches de dame Vénus, qui s'en alla fort enchantée.

Le lendemain, ce fut le tour de la classe ouvrière chez les hommes à venir complimenter Louis XVI, et ces braves gens, après avoir mis en réquisition tous les gamins de Paris, espèce grouillante alors comme aujourd'hui, aussi ardente au bien qu'au mal, et n'étant jamais que d'un parti, celui du tapage, érigèrent en face du palais des Tuileries le plus singulier des monuments: c'était une immense pyramide de neige s'élevant à la hauteur du premier étage et couverte d'inscriptions poétiques comme le plus gigantesque des mirirons. Voici la principale, qui eut le mérite d'attendrir le roi jusqu'aux larmes:

- Louis, les indigents, que ta bonté protège,
- Ne peuvent s'élever qu'un moment de neige;
- Mais il plaît davantage à ton cœur généreux
- Que le marbre pays du pain des malheureux.

Pauvre roi!... Il croyait encore à la reconnaissance et à l'amour du peuple!

C^{me} DE BASSANVILLE.

UN CŒUR DE MÈRE

(Suite)

Arthur, qui s'était approché de son oncle, serra la main qui lui était tendue, et se retournant vers Mélie, l'embrassa. Ils se séparaient tristement cette fois, et le jeune homme n'avait jamais été si sombre au moment d'un départ.

Quand il fut sorti, le vieillard reprit son journal. Mélie, debout près de la fenêtre, regardait son fiancé s'éloigner, et ne s'apercevait pas que deux larmes roulaient lentement sur ses joues.

Quand Arthur eut disparu, Mélie demeura un instant songeuse; puis, s'adressant à son père:

— J'ai bien envie de me faire conduire chez ma tante, dit-elle; il faut qu'elle soit réellement malade ce matin pour avoir laissé Arthur partir seul.

— Va, mon enfant! Je t'accompagnerais si je n'avais promis ce journal à un de mes voisins au cercle. Or, je veux le lire consciencieusement; nous sommes dans un moment intéressant, et les cartes se brouillent de plus en plus. Inutile de rapporter cela à ta tante pour lui mettre martel en tête. Je vous recommande même de ne pas perdre votre temps sur le sort de cet heureux garçon. Il a un avenir superbe devant lui, et sa vie est, ma foi, fort douce. Mais vous êtes les deux plus grandes poltronnes que je connaisse. Vrai! ta tante te perd, je ne retrouve plus en toi la vaillante petite fille d'autrefois.

Mélie n'entendit pas bien ce dernier reproche. Elle était passée dans un appartement voisin; elle en revint coiffée de son chapeau et, son pardessus mis, elle embrassa son père et sortit.

M^{me} Garnier demeurait tout près. A sa porte, Mélie demanda de ses nouvelles.

— Madame est bien malade, je crois, dit tristement la vieille servante, mais elle n'endure pas qu'on le lui dise.

— Je puis monter, n'est-ce pas ? demanda Mélie.

— Pas ce matin, mademoiselle ; elle m'a expressément défendu de recevoir. « Personne, entendez-vous bien ? » m'a-t-elle dit.

— Oh ! bonne Jeannette, cette défense ne peut me regarder, dit Mélie de sa voix la plus persuasive.

Et, écartant du bras Jeannette, qui d'ailleurs ne résistait qu'à demi, elle monta dans l'appartement de sa tante. Elle frappa deux fois à la porte, et, voyant qu'on ne lui répondait pas, elle entra. M^{me} Garnier n'avait rien entendu. Assise dans son lit, le corps affaissé, le visage dans ses deux mains, les épaules agitées par ce frémissement convulsif que produisent les sanglots, elle paraissait abîmée dans sa douleur.

Mélie l'embrassa, lui parla. Ce fut en vain. Livrée à un de ces violents accès de chagrin qui maîtrisent la volonté la plus ferme, elle demeura insensible à tous ces témoignages de tendresse, et garda un silence obstiné.

— Et moi qui vous croyais, sinon consolée, du moins résignée ! dit Mélie avec accablement.

M^{me} Garnier redressa brusquement la tête, fixa sur elle ses yeux rougis, et, joignant les mains :

— Consolé ! s'écria-t-elle, résigné ! O mon Dieu, vous seul savez ce qu'était ma résignation. Mon fils ! mon fils ! Avoir cru pendant dix-huit ans qu'il ne m'abandonnerait jamais, qu'il ne se trouverait heureux que près de moi, qu'il m'aimerait comme je l'aimais moi-même, et le voir s'éloigner volontairement, vivre sans lui, mourir peut-être sans l'embrasser ! Non, non, je ne me résignerai jamais à cela. Cet enfant, c'est mon seul amour, c'est ma vie ; lui parti, je souffre, son absence me tuera !

Elle s'arrêta, elle en avait assez dit, trop peut-être ; mais en ce moment la digue était rompue, les émotions douloureuses, longtemps amassées, le désespoir étouffé, éclataient ; si elle n'avait pu parler, son cœur se fût brisé.

Mélie la regardait. Une surprise douloureuse et profonde se peignait sur son visage pâle. Triste, mais calme, affaiblie, mais serene, M^{me} Garnier avait jusque-là joué son rôle de résignation avec un tel héroïsme, que sa nièce elle-même, mêlée ainsi qu'elle était à sa vie intime, n'avait pas soupçonné la vérité. Quelle force morale il avait fallu à cette femme pour dissimuler aussi bien ce regret immense qui lui rongea l'âme, qui la dévorait à petit feu ! Voilà ce que pensait Mélie, et, devant ces larmes, devant l'explosion de ces sentiments passionnés de tendresse maternelle, elle resta un instant pétrifiée, anéantie.

Puis son regard humide s'arma de résolution. Sans prononcer une parole, elle baisa doucement les mains de la pauvre femme, qui s'étaient de nouveau jointes sur sa figure, et sortit. Sa conductrice finissait un petit entretien confidentiel avec Jeannette. Grâce à cette circonstance, elle put se faire recueillir sur-le-champ. Dans la rue, elle trouva son père, qui parlait pour son cercle. Un vieillard chargé l'embourba, à la physionomie bienveillante, l'accompagnait. C'était le docteur Marioteau, le médecin et le parent de M^{me} Garnier.

Mélie prit à peine garde au salut qui lui fut adressé, et, prenant le bras du colonel :

— A quelle heure Arthur devait-il partir ? demanda-t-elle rapidement.

— A dix heures.

Mélie leva son voile et tourna la tête vers une tour carrée qui dominait l'église et dans laquelle un cadran aux chiffres gigantesques s'enchaînait.

— Quelle heure, papa ? dit-elle.

Ses yeux, obscurcis par les larmes, ne voyaient plus.

— Dix heures cinq minutes.

— Et l'autre jour la diligence n'est partie qu'à dix heures dix minutes, murmura la jeune fille.

Le colonel la regarda et ouvrit les lèvres pour parler.

— Cher père, reprit vivement Mélie de cette voix tendre qu'elle employait quand il fallait vaincre une résistance, j'ai quelque chose de pressé à dire à Arthur de la part de sa mère. Pas de questions, venez.

Et, saluant M. Marioteau, elle entraîna le colonel par une rue qu'il n'avait certes jamais prise pour aller au cercle. Le vieillard, peu curieux de sa nature, allongea le pas en silence, et deux minutes plus tard ils débouchaient sur une petite place triangulaire, où, à certaines heures, se concentraient toute l'activité du chef-lieu.

Ce qui attirait en ce moment l'attention était une diligence attelée de six fins chevaux. L'échelle par laquelle on gagnait l'impériale venait d'être abattue, on s'embrassait encore auprès de la portière de la rotonde, un matelot aviné grimpa sur la banquette, le conducteur criait : « En voiture ! » le postillon, rassemblant les rênes d'une main, levait de l'autre son long fouet, quand Mélie et son père apparurent. Un des stores du coupé s'abaissa, et la figure d'Arthur se montra.

— Papa, il ne faut pas qu'il parte aujourd'hui, dit Mélie à voix basse ; faites-lui signe de descendre.

Le colonel obéit passivement.

Arthur étonné les regardait et paraissait ne pas comprendre,

Cependant il allongea la tête par le store ouvert et échangea quelques paroles avec le conducteur. Le père et la fille s'étaient approchés.

— Arthur, je vous en prie, descendez, dit Mélie avec une figure si sérieuse et d'une voix si émue, que le jeune homme en parut impressionné.

Il obtint une minute de délai, se fit ouvrir la portière et sauta à terre.

— Si vous partez, votre mère sera morte avant un mois, murmura Mélie avec une émotion trop sentie pour n'être pas vraie.

— Elle est malade ? demanda le jeune homme.

— Oui, ne partez pas ce matin.

Le conducteur, impatient, menaçait de partir.

— Allez, dit Arthur, je reste.

Son léger bagage fut jeté à ses pieds, et la diligence s'éloigna sans lui.

Le colonel, se figurant que sa belle-sœur était soudain tombée malade, ne fit aucune objection et reprit le chemin de sa demeure en disant :

— Encore les nerfs, sans doute.

Arthur questionnait Mélie, mais en vain. La jeune fille répondait seulement :

— Vous allez la voir et vous reconnaîtrez que votre départ en ce moment était impossible.

Devant la maison du colonel ils se séparèrent.

— Tâchez de la surprendre, dit Mélie au jeune homme ; qu'elle ne se doute pas de votre arrivée, montez droit à sa chambre.

Il fit un signe d'assentiment et s'éloigna profondément inquiet.

ZÉNAÏDE FLEURIOT.

(La suite au prochain numéro.)

LA FILLE ADOPTIVE

(Suite)

Gabrielle sourit :

— Oui, je te trouverai des élèves, dit-elle ; je connais justement plusieurs mères de famille à qui je serai heureuse de te recommander. Mais ne puis-je t'être utile à autre chose ? Je croyais que tu allais me demander un important service.

— Précisément, j'en ai un à te demander.

— A la bonne heure ! quel est-il ?

— Mon père a un billet de trois mille francs à payer, et cela l'inquiète.

— Veux-tu cette somme aujourd'hui ?

— Non, dans quelques jours ; je te rembourserai avec le fruit de mes leçons. Cette avance ne te gênera pas, au moins ?

— Que dis-tu ? ce que j'ai n'est-il pas à toi ?

— Tu ne songes pas que tu es mariée, ma chère Gabrielle, et que tu dois des comptes à ton mari ?

— Bah ! il ne m'en demande jamais, il n'est point sévère et il aime mes amies. Il faut que je te fasse faire sa connaissance ; tu vas me rester à déjeuner.

— Je ne puis, ma mère m'attendra.

— Je lui enverrai dire que je le garde.

— Non, c'est inutile ; je ne lui ai pas dit que je venais chez toi. Je te resteraï et elle s'expliquera mon retard par les leçons que je devais chercher.

— Nous n'avons pas besoin de les chercher, elles sont toutes trouvées ; je te promets au moins cinq élèves pour commencer ; une leçon par jour à chacune, à 5 fr. le cachet, cela te fera 650 fr. par mois, en ne comptant pas les dimanches.

— Mais c'est une belle somme ! Je pourrai donc être de quelque utilité à ma famille, grâce à toi... Oh ! ma sœur ! je te devrai une bien grande joie !

L'idée de venir en aide à ses parents la consolait presque de sa cruelle humiliation. Elle poussa un soupir d'allègement, mais bientôt elle redevint rêveuse.

— A quoi penses-tu ? lui demanda Gabrielle.

— Je pense au moyen de faire accepter ces 3,000 fr. à mon père adoptif.

— Mais en les lui offrant ?...

— Il les refuserait. Il faut que je ménage son ombreuse délicatesse, sa légitime fierté, pour qu'il les accepte.

— Je ne vois alors qu'un moyen, c'est de les lui expédier comme venant d'un de ses débiteurs.

— Tu as raison, et j'y ai songé ; il y a un M. Verbreuil qui est à Bruxelles, et qui lui doit justement 3,000 fr. La difficulté est de faire partir de Bruxelles la lettre qui contiendra cette somme.

— Mais rien n'est plus facile, au contraire ; nous l'enverrons sous enveloppe au correspondant de mon frère, et il n'aura qu'à la jeter à la poste.

— C'est à merveille ! Mon père ne connaît pas trop bien l'écriture de M. Verbreuil, et il prendra facilement la lettre

pour celle de ce débiteur incéleste, à qui nous prêterons un remords de conscience.

— C'est un faux que nous allons commettre, sais-tu ? Mais, bah ! notre conscience nous absout, n'est-ce pas ? Et puis c'est un délit d'un genre nouveau et qui, par cela même, me plaît.

M. Landreville, le mari de Gabrielle, arriva bientôt et fit à Ernestine le plus gracieux accueil. Le déjeuner était servi ; on se mit à table. Ce charmant couple fut d'une gaieté si communicative, qu'il réussit à chasser en grande partie les idées lugubres de la jeune fille.

Après ce joyeux repas, Gabrielle conduisit son amie dans sa chambre, s'habilla en toute hâte et sortit avec elle pour la conduire chez ses futures élèves.

Ernestine commença ses leçons avec un peu de timidité ; mais, au bout de quelques jours, élèves et professeur étaient en rapport d'amitié. Cette vie nouvelle et occupée eut pour la jeune institutrice un charme infini. Ernestine était si heureuse de pouvoir se dire qu'elle n'était plus à charge à son père adoptif ! Elle rapportait chaque soir à M^{me} Gerbaud le gain de sa journée, moins une certaine somme, mise secrètement de côté pour rembourser son amie.

L'excellente jeune fille s'arrangea de façon à ce que M. Gerbaud reçût, à la date du 25, les trois mille francs qui l'inquiétaient si vivement. Il ne fut pas peu surpris de ce prétendu remords de conscience de son débiteur, et accueillit cet argent avec une joie que l'on devine.

Ernestine connaissait depuis longtemps Armand Duvarré. Elle l'avait fréquemment vu dans sa pension, où il venait demander Gabrielle. Depuis qu'elle allait tous les jours chez son amie, il montrait pour sa sœur une recrudescence d'amitié ; il aurait cru manquer à tous ses devoirs de frère s'il n'eût passé quotidiennement quelques instants près d'elle... lorsque Ernestine était là. Malgré lui, sa vive admiration pour la jeune institutrice se trahissait dans ses moindres regards. Elle avait un esprit fin et délicat ; aussi, dès qu'elle parlait, il semblait sous le charme.

De retour chez lui, il essayait de faire des chiffres, mais la ravissante image se peignait devant ses yeux et l'empêchait de voir dans ses livres. La nuit comme le jour, elle le préoccupait sans cesse ; enfin, elle était le rêve de sa vie.

Le 30 au matin, il prit le billet échu de M. Gerbaud, avec le dessin de le remettre à son principal commis, afin que celui-ci en fit toucher le montant, mais, par distraction, il le mit dans sa poche, sortit et se dirigea machinalement vers la demeure de sa sœur. Une secrète espérance le guidait et elle ne fut pas trompée : il revint Ernestine.

Comme une importante affaire retenait Landreville au palais, Gabrielle avait supplié son amie de ne pas la laisser déjeuner seule. Armand arriva juste au moment où elles allaient se mettre à table ; il s'invita sans façon et envoya dire chez lui qu'on ne l'attendit pas. Le repas fut assez gai, mais Armand, trop occupé à contempler Ernestine, ne mangeait que fort peu. Il voulait briller et il parlait beaucoup, Ernestine était dans une excellente disposition d'esprit ; grâce à elle, son père adoptif allait payer une dette qui l'avait tourmenté. Elle riait volontiers de tout, et, en riant, elle montrait de si jolies dents blanches, qu'Armand en était ébloui.

Au plus fort de cette franche gaieté, la porte s'ouvrit tout à coup, et M. Gerbaud parut sur le seuil. Il avait précédé le domestique qui devait l'annoncer. En apercevant sa fille adoptive à table, à côté de celui qu'il détestait, il poussa une exclamation de surprise et fronga le sourcil. Quant à la pauvre enfant, elle pâlit, puis se leva, confuse, interdite, balbutiant des mots sans suite.

— Excusez-moi de venir troubler une si charmante fête, dit M. Gerbaud avec une ironie et un mécontentement qu'il ne cherchait pas à dissimuler.

— Vous ne troublez rien, monsieur, dit Gabrielle, ce n'est qu'un modeste déjeuner de famille ; si vous en voulez prendre votre part ?...

— Je vous remercie, madame, fit le négociant avec un léger salut.

Puis s'adressant à Armand, il ajouta :

— Je sors de chez vous, monsieur, on m'a dit que vous étiez ici, et je me suis empressé de venir, désirant vous payer.

— Oh ! ce n'est pas si pressé, monsieur Gerbaud.

— Pardonnez-moi, monsieur ; j'ai hâte de ne plus être votre débiteur.

— Cet empressement n'est pas flatteur pour moi, répliqua la jeune femme.

— J'en conviens, monsieur, reparti imperturbablement son ennemi.

Armand, surpris de cette brutalité, rougit d'indignation ; il allait répondre sur le même ton, lorsqu'un geste et un regard suppliants d'Ernestine l'arrêtèrent. Il se contenta de dire :

— Je vais vous satisfaire, monsieur ; j'ai justement sur moi votre billet acquitté, que je comptais vous envoyer. Le voici.

— Et voici vos trois mille francs. Monsieur, mademoiselle

et madame, j'ai l'honneur de vous saluer.

M. Gerbaud s'inclina gravement, et, serrant avec soin

dans son portefeuille le billet qu'à son insu, il devait à Ernestine, il sortit en jetant sur celle-ci un regard foudroyant.

Dès qu'il fut parti, on se remit à table, mais la gaieté avait fui. Ce fut en vain qu'Armand et Gabrielle essayèrent de ramener le sourire sur les jolies lèvres d'Ernestine, maintenant triste, préoccupée. Bientôt elle se leva pour se rendre où son devoir l'appelait. La jeune institutrice donna ses leçons presque machinalement; son esprit était ailleurs. Elle avait envie de pleurer. Il lui fallut faire des efforts inouïs pour retenir ses larmes. Bien qu'à l'idée de rentrer dans la maison paternelle, un horrible frisson lui parcourait tout le corps. Elle ne se sentait point coupable cependant; mais elle connaissait assez son père adoptif pour deviner ce qui se passait en lui.

Le soir venu, il fallut rentrer pourtant. Ernestine trouva M. et M^{me} Gerbaud et Aurélie réunis dans la salle à manger. Quelques éclats de la voix de M. Gerbaud ayant frappé son oreille la rendirent toute tremblante. Dès qu'elle entra, Aurélie lui pria de se retirer dans sa chambre. Avant d'obéir, elle se jeta en pleurant dans les bras de son amie.

— Vous êtes donc très-liée avec mes ennemis, mademoiselle? demanda M. Gerbaud d'une voix rude, quand Aurélie eut quitté le salon.

— Vos ennemis, mon père? dit Ernestine, je vous jure que Gabrielle ni son frère n'ont contre vous aucune haine.

— Oh! je sais à quoi m'en tenir à cet égard. Je n'aurais jamais cru qu'une jeune fille qui a été comblée de nos bienfaits dès l'enfance, que nous avons élevée avec tant de soins et d'affections, se serait un jour ligüée contre moi!

— Ligüée contre vous, mon père, que dites-vous?

— Mon ami, je t'en supplie! balbutia M^{me} Gerbaud, qui était au supplice.

— Je dis ce que j'ai vu. Vous étiez à table entre le frère et la sœur, causant et riant. Un coup d'œil m'a suffi pour voir que ce jeune homme vous fait la cour. Depuis longtemps il voulait se faire aimer, et aujourd'hui il y est parfaitement parvenu. Il ne peut avoir le dessein de vous épouser, vous le savez bien.

— Et pourquoi non, Cyprien? demanda la femme du négociant.

— Parce qu'il est riche et qu'elle n'a aucune fortune. Ainsi, mademoiselle, vous marchez vers un abîme de honte.

— Gerbaud! vous allez trop loin! s'écria la mère adoptive. Songez qu'elle est aussi notre enfant!

— Elle! notre enfant?... Elle a cessé de l'être. Je n'ai plus qu'une fille, et je tiens à ce que celle-ci n'oublie pas les principes de vertu qu'on lui a donnés; je ne veux pas, enfin, qu'elle ait un mauvais exemple sous les yeux.

— Taisez-vous, monsieur!... au nom du ciel, taisez-vous!

Ernestine écoutait, souffrait, mais ne comprenait pas encore l'injure qui lui était faite. Tout à coup la lumière lui vint; elle rougit, éclata en sanglots, et se jeta dans les bras de M^{me} Gerbaud.

— Oh! ma mère! ma mère!... On m'accuse, et je ne puis me défendre!... exclama-t-elle.

— Êtes-vous content, monsieur, de la faire pleurer ainsi; vous l'accusez, et moi je vous dis que sa conduite, jusqu'à présent irréprochable, est la condamnation de vos soupçons injurieux.

— Libre à vous de le croire, Pauline; mais, moi, je ne veux plus que ma fille continue à la voir.

— Vous me chassez donc, monsieur?... C'est bien: je n'ai qu'à obéir. Ce soir même vous n'aurez plus à souffrir de ma présence.

— Tu ne partiras pas, Ernestine! je ne le permets pas, dit avec autorité M^{me} Gerbaud.

— De quel droit la retiendrez-vous, madame, quand j'ordonne?

— J'ai répondu d'elle à sa mère mourante, monsieur, je ne la délaisserai pas!

— Ma mère! par grâce, que je ne sois pas un sujet de querelle entre vous et... monsieur.

— Va dans ta chambre, ma fille, essaye de dormir, va! Oublie les dures paroles qu'on t'a dites, oublie cette scène cruelle! Tu as une mère qui t'aime sincèrement, et elle te le prouvera.

M^{me} Gerbaud pleurait en prononçant ces affectueuses paroles; elle embrassa vivement Ernestine, qui lui rendit ses caresses avec effusion, puis elle obéit à l'ordre maternel.

En entrant dans la chambre qu'elle partageait avec Aurélie, Ernestine vit l'excellente enfant qui l'attendait avec anxiété.

— Ma pauvre chère sœur! lui dit Aurélie, mon père m'a déclaré que tu devais t'en aller, mais ma mère m'a assuré que non... Qui donc dois-je croire?

— Je ne sais que te répondre, ma bonne petite Aurélie.

— Oh! tu ne t'en vas pas, mon Ernestine chérie! je sais bien que mon père n'est pas content de toi, mais, pour nous, tu supporteras sa mauvaise humeur, qui ne durera pas toujours. Pense à un chagrin que tu nous causerais en partant; ma mère te rend justice, elle t'aime comme tu le mérites... Quant à moi, je n'ai qu'une sœur, une sœur que j'adore, tu n'auras pas la cruauté de m'en priver.

Et Aurélie se mit à sangloter de nouveau. Ernestine sécha les larmes de l'aimable enfant par des baisers, et lui dit de dormir sans inquiétude, que sa sœur lui resterait toujours.

Pendant elle avait le dessein de s'éloigner, malgré l'opposition de M^{me} Gerbaud, opposition soutenue par celle-ci, après qu'Ernestine se fut retirée avec une si courageuse résolution, qu'elle avait fini par triompher de la mauvaise intention de M. Gerbaud à l'égard de leur fille adoptive.

HIPPOLYTE PIRON.

(La suite au prochain numéro.)

LES MENUS DE LA SAISON

Janvier 1874.

Mon grand Menu de dimanche dernier était, j'en conviens, peu aristocratique, mais il avait l'avantage de pouvoir être utilisé, en tout ou partie, dans un grand nombre de familles. Il n'en est pas de même de celui d'aujourd'hui, on peut lui reprocher de pécher par l'excès contraire: cela fera compensation.

MENU D'UN DINER DE 24 COUVERTS

DEUX POTAGES

Potage brunisso à la royale.

Potage tortue.

BORS-D'ŒUVRE

Petits pâtés à la Monglas.

DEUX BELEVÉS

Manchon d'esturgeon piqué avec jardinière,

purée d'oseille à part.

Roshif sauce ralfort.

QUATRE ENTRÉES

Quenelles de merlan garnies de crevettes,

sauce homard.

Suprême de volaille aux pointes d'asperges.

Filets de perdreaux sautés aux truffes.

Galantine de faisán à la gelée.

DEUX ROTS

Coq de bruyère et gelinottes rôtis.

Éperlans frits.

QUATRE ENTRÉES

Cardons à l'espagnole.

Artichauts frits.

Gelée d'ananas garnie.

Crème Tivoli.

ENTRA

Fondue au fromage.

Glaces. — Salades. — Dessert, etc., etc.

Prendre, en compagnie agréable, sa part d'un tel dîner, artistement préparé et mangé chaud, est un bonheur ineffable pour qui sait apprécier.

LE BARON DRISSE.

Les plus jolies étrennes? *Lèvres de feu! Peau de satin! polkas.*

REVUE DES MAGASINS ET DE L'INDUSTRIE

C'est un véritable événement à signaler dans la thérapeutique, lorsque la maison E. Pinaud lance un nouveau produit. Aujourd'hui il y en a trois à patronner: c'est le *savon au lait d'Hébé*, qui a autant de vertus que le *lait d'Hébé*, unique comme eau de beauté; l'*eau de toilette à l'opopanax* et le *savon crème-neige*, qui fait neige sur le visage. La maison Ed. Pinaud et Meyer, 30, boulevard des Italiens, a su conserver aux violettes tout leur parfum suave et pur. La violette de Parme est toujours en pleine floraison à la *Corbeille fleurie*, employée en eau de toilette, en extrait ou en pommadé. Nous ne saurons jamais assez faire l'éloge de la *pâte callotérique*, ce produit exclusif, créé par MM. Pinaud et Meyer; cette pâte exquise enlève la rogosité du tissu dermique, assouplit et blanchit les mains les plus rebelles à toutes les autres crèmes.

C'est un article breveté de la maison; c'est vous dire s'il est doublement supérieur.

A NOS ABONNÉS

L'administration de la *Revue de la Mode*, avec l'intention d'être agréable à ses abonnés, vient de s'entendre avec l'une des premières maisons de parfumerie de Paris, et, à l'aide d'un sacrifice, elle peut offrir à ses lectrices, au-dessous du prix coûtant, un produit indispensable à la toilette: nous voulons parler de la *Veloutine Viard*.

Ce produit, qui a atteint un perfectionnement inconnu jusqu'à ce jour, remplace avantageusement la poudre de riz, dont il n'a pas les inconvénients.

La maison Viard a fait, de son côté, un sacrifice pour mettre nos lectrices à même d'essayer ce produit et de s'attirer une clientèle et un succès justifiés.

Cette maison donnera à toute abonnée de la *Revue de la Mode*, sur la présentation de la bande de son journal, justifiant de son abonnement, et ce jusqu'au 31 mars 1874 (quelle que soit la durée de l'abonnement), une grande boîte de *Veloutine Viard* perfectionnée, blanche, rosée ou Rachel,

avec la houpe en cygne, du prix de six francs, moyennant le prix exceptionnel de deux francs.

Les abonnées des départements pourront jouir de cet avantage, en envoyant en plus 1 fr. pour les frais de port et d'emballage, c'est-à-dire trois francs, pour recevoir franco dans toute la France.

Toute demande pour Paris ou les départements doit être accompagnée d'une bande du journal et adressée franco à M. Viard, parfumeur, 2, place du Palais-Royal; indiquer la nuance que l'on désire: blanche, rosée ou Rachel. Ne s'adresser, dans aucun cas, à l'administration du journal.

PETITE CORRESPONDANCE

M^{me} E. J. — Demandes de chiffres et de bonnet inscrites.

M^{me} E. C. — Même réponse.

M^{me} L. V. peut compter recevoir ce qu'elle désire et de grandeur convenable.

M^{me} J. B. — Même réponse.

M^{me} L. P. à Tours. — Pour 1 fr. 50 par patron, vous pouvez avoir ceux que vous désirez sur vos mesures. Nous ne pouvons jamais revenir sur le passé, même pour des patrons; ils suivent les gravures du jour.

M^{me} Paula de P. — C'est au directeur même qu'il faut adresser la correspondance: il la remet à qui de droit, suivant la nature des demandes. Oui, pour l'ousson et les chiffres; bientôt nous donnerons les indications pour les jours et les points de broderie, et les routes y seront comprises.

M^{me} La provenance est indiquée avec l'explication. Voyez le nom que nous répétons le plus souvent.

M^{me} E. L. — Toutes les demandées, et elles sont nombreuses, viennent à tour de rôle; la vôtre est à nouveau inscrite.

M^{me} E. G., à Nancy. — Pour 1 fr. 50, l'administration vous fournira le patron d'amazone par vos désires.

M^{me} E. H. — Demande viendra à son numéro d'inscription.

M^{me} A. J. — Si vous voulez les cinq lettres demandées pour un même objet, choisissez dans l'un de nos alphabets; votre demande est cependant inscrite.

Une blanche qui sent bien deux soupis. — Cette fois, il n'y a plus d'équivoque, votre demande est inscrite.

M^{me} Elodie M. — Demandes inscrites.

M^{me} E. P. Isère. — Comme chapeau de tulle, on ne porte guère que la capote à fond mou et à passe coulissée. J'en ai vu une charmante faite en tulle perlé de jais et garnie de dentelle perlée; sur le devant, une guirlande de fleurettes légère en jais; plume noire et plume rose posées de côté.

Château de la Roche. — Je vous donnerai très-volontiers le renseignement demandé, mais directement par la poste. Merci pour votre sympathie.

La première année de la *Mosaïque* forme un magnifique volume grand in-4° de 416 pages illustrées d'environ 350 gravures. Cette publication ayant pris naissance sous nos yeux et dans notre imprimerie, nous pouvons s'écarter la recommander à nos lecteurs.

PRIX

Broché..... 7 fr.

Relié..... 8 50

Relié richement, tranche dorée..... 10

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Ajouter à ces prix 1 fr. 50 c. pour recevoir le volume franco dans toute la France.

En envoyant au directeur de la *Mosaïque* ou de la *Revue de la Mode*, 13, quai Voltaire, à Paris, le prix du volume indiqué ci-dessus, en ayant soin d'y ajouter 1 fr. 50 cent. pour affranchissement, on le reçoit franco par retour du courrier.

Les abonnements pour l'année 1874 sont de 7 fr. pour Paris et 8 fr. 50 pour les départements. Les abonnés reçoivent une livraison sous couverture toutes les semaines. — Bureaux: 13, quai Voltaire, à Paris.

Les numéros 1 et 2 de la deuxième année de la *Mosaïque* sont en vente chez tous les libraires.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Ce n'est qu'avec beaucoup de mal que s'acquiert beaucoup de biens.

PARIS. — A. BOURDILLIAT, IMPRIMEUR-GÉRANT.